

SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-uns.org
<http://sections.se-uns.org/51/>



FLASH-INFOS ECOLES du 1^{er} février 2012

**Pétition RASED :
Je signe !**



Merci d'afficher la pièce jointe ou de transférer le mail à vos collègues

- 1/ Carte scolaire : commission écoles
- 2/ CAPD : compte rendu
- 3/ Mouvement / RIS et Permanences
- 4/ Actions Carte scolaire
- 5/ Pass-Education

1/ Carte scolaire : commission écoles

La commission écoles se réunit ce jeudi 2 février au matin. Seront pointées un certain nombre de possibilités de fermetures (et d'ouvertures ?)

Nous serons disponibles l'après midi, pour vous dire si la situation de votre école a été évoquée. (appel jusque 19H ou mail)

C'est seulement au CTSD, Comité Technique, du 9 février qu'une liste « définitive » sera proposée à discussion. Puis le CDEN du 24 février tranchera.

2/ CAPD : compte rendu

Permutations : 59 demandes pour sortir du département. Les barèmes ont été validés. 2 collègues ont obtenu 500 points de bonification médicale au titre du handicap. Résultats le 12 mars.

Formations Spécialisées : 10 possibilités d'envoi de collègues en formation

CAPASH :

Option A (auditifs) : besoin sur 4 postes vacants – 1 demande acceptée / 1 demande formulée

Option B (visuels) : besoin sur 1 poste vacant – 1 demande acceptée / 1 demande formulée

Option D (CLIS) : besoin sur 17 postes vacants – 5 demandes acceptées / 5 demandes restantes

Option E (RASED) : besoin sur 11 postes vacants – Pas d'envoi en formation, car pas prioritaire / 3 demandes

Option F (SEGPA) : besoin sur 23 postes vacants (dont 14 EREA) – 1 demande acceptée / 1 demande restante

Psychologue scolaire : 1 demande acceptée (au barème) / 6 demandes formulées.

Directeur d'Établissement Spécialisé : 1 demande acceptée / 4 demandes formulées

Ont été évoquées les situations des CMPP, la question de la composition des barèmes (psychologues), le manque de moyen pour pouvoir envoyer plus de collègues en formation spécialisée.

Ces questions (directeurs de Segpa, psychologues scolaires) seront vues en groupe de travail l'an prochain.

Liste d'aptitude directeur d'école : 48 demandes (avec avis de la commission) et 22 faisant fonction.

Résultats : 35 inscrits (13 refus) + 22 Faisant fonction

Si vous voulez savoir ce qu'il en est pour vous, envoyez nous un mail au 51@se-uns.org

Règles du mouvement : Quelques modifications, essentiellement sur les victimes de carte scolaire.

Le SE-UNSA avait proposé que soit retenue la possibilité de transférer sur un enseignant de l'école qui se porterait volontaire (après avis du plus petit barème, bien sûr), la priorité de carte scolaire. Le Snuipp s'y oppose, l'administration ne le retient pas non plus. Il faut savoir que cela existe sur 2 autres départements de l'académie. L'an prochain peut être verrons-nous aboutir cette proposition, puisque les règles du mouvement seront sans doute harmonisées académiquement.

Le Se-UNSA demande aussi à ce que le nombre de postes de TRS soit augmenté. A voir.

Postes fléchés langues : Le SE-UNSA est favorable à la suppression du fléchage le plus tôt possible. Nous demandons à ce qu'une circulaire précise bien aux enseignants, le fonctionnement de l'enseignement des langues vivantes et en particulier, que les échanges de services sont toujours possibles. Ceci serait de nature à rassurer les enseignants, qui sont fragiles dans le maniement des LV.

Cette suppression du fléchage a été longuement discutée et l'IA reporte les changements possibles à l'an prochain, lors du cadrage académique plus global.

Questions diverses :

Circulaires temps partiel : le texte sera proposé aux organisations syndicales pour relecture

Aide personnalisée et ZIL : Le SE-UNSA fait part des difficultés de comptage des temps de service pour les ZIL sur l'AP. L'IA indique que ces personnels doivent voir avec leurs IEN. Les IEN présents en CAPD, confirment la difficulté de régulation.

Stages filés Formation continue en autonomie : Le SE-UNSA déplore que certains stages langue vivante aient lieu sur 4 jours encadrés par les formateurs et 6 jours en « autonomie cadrée » dans les écoles. Les collègues n'avaient pas été informés de ces modalités. Sans remettre en cause la qualité des stages, cela nous semble difficilement compatible avec les LV. L'IA indique que c'est une autre façon d'apprendre et que cela permet de la personnalisation, avec un dispositif qui marche bien pour les stagiaires.

Équipes « en souffrance dans certaines écoles » : Le SE-UNSA tient à faire part aux membres de la CAPD, du mal être des enseignants dans les écoles dites difficiles et du besoin de soutien que la hiérarchie doit leur apporter. Le dernier exemple, sur l'école Prieur à Reims, jetée en pâture par un journaliste local. L'obligation de réserve étant de mise, les équipes ont bien du mal à trouver un espace d'expression pour répondre.

Rapports d'Inspection de Reims Sud non rendus depuis plus d'un an : L'IA ne les a toujours pas en sa possession.

Les difficultés de remplacement sont évoquées. Le Se-UNSA avait alerté l'IA lors de la négociation « alerte sociale ».

3/ Mouvement / RIS et Permanences

- **Réunions d'information syndicale** SE-UNSA spéciales mouvement (actualités de l'éducation / carrière / mouvement) :

MERCREDI 14 mars à Reims, de 9 H à 12 H

MERCREDI 21 mars à Reims, de 9 H à 12 H

Nous avons fait le choix de programmer nos RIS pendant la période de saisie des vœux.

Le modèle de lettre à votre IEN c'est là > <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article526>

- **Permanences mouvement : du 12 au 22 mars sur Reims**
(La saisie des vœux se fera du 12 au 22 mars sur i-prof)
- Adhérents du SE-UNSA : **possibilité de prise de RV** (y compris sur Chalons et Epernay)



Afin de mieux nous organiser matériellement, nous vous proposons de nous faire connaître votre participation par ce lien :

<https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?formkey=dFpXcFgxbTVISENRUmQ1V1BSZ3RxV1E6MQ>



4/Actions Carte scolaire

Le SE-UNSA appelle les enseignants, 1^{er} et 2nd degré, ainsi que toute personne qui se sent concernée par la casse de L'Ecole Publique à se rassembler

Mercredi 15 février 2012, à Reims

place d'Erlon de 14H à 15H / 15H30

pour dire NON, ça suffit, Monsieur SARKOZY !

Cette action est intersyndicale et commune avec la FCPE. Plus de détails dans les flashes à venir.

5/ Pass-Education : Il est arrivé dans les écoles. Malheureusement, il en manquerait ! Les TRS ? Les membres des RASED ? Envoyez-nous un mail pour nous dire si vous ne l'avez pas, que nous puissions remonter collectivement l'information.

Vos contacts au Se-UNSA :

1er degré : Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19

Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64

2nd degré : Philippe GARET / 06 14 25 30 00 / Lycées

Collèges

Patrice BARTHELEMY / 06 14 25 29 58 / Enseignement PRO



Je ne reste pas isolé, j'adhère !

> <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>

Contactez-nous. L'adhésion se fait pour l'année scolaire. Il est encore temps bien sûr !

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour avec la mention « désabonnement ».